

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté du 27 janvier 2021 portant approbation des statuts du Haut Conseil de la coopération agricole

NOR : AGRT2102153A

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le livre V et ses articles L. 528-1 et R. 528-11 ;

Vu la validation en date du 30 novembre 2020 par l'assemblée générale extraordinaire du Haut Conseil de la coopération agricole de la modification de ses statuts,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les statuts du Haut Conseil de la coopération agricole sont approuvés.

Art. 2. – Ces statuts peuvent être consultés sur le site internet du Haut Conseil de la coopération agricole : www.hcca.coop.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 janvier 2021.

Pour le ministre et par délégation :
La sous-directrice compétitivité,
M. TESTUT-NEVES